

Elle prend son siège au parlement après avoir surmonté de nombreux obstacles auxquels sont confrontées toutes les soi-disant femmes politiques au Ghana, notamment la diffamation et les difficultés financières.

Il n'est guère étonnant, lorsque les visiteurs observent les législateurs ghanéens en action, qu'une chose soit immédiatement claire - il y a très peu de femmes qui siègent au parlement de ce pays d'Afrique de l'ouest.

En effet, l'Union interparlementaire classe le Ghana au 120ème rang sur 189 pays pour la représentation féminine au sein du gouvernement. Seulement 19 des 230 députés au Ghana sont des femmes. Cela laisse la représentation féminine à 8,3 pour cent.

"Ce n'était pas facile", a déclaré à IPS, Boateng, se référant à sa deuxième tentative d'entrée au parlement en 2004. "Les hommes s'étaient vraiment ligués contre moi".

Cette année-là, des membres de son propre parti l'ont diffamée dans les médias. "Ils ont dit que j'étais une enseignante et n'avais pas d'argent, et que je flirtais avec les membres des autres partis pour cela", a-t-elle indiqué. "Ils pensaient que comme je suis une femme, ils pouvaient me manipuler pour faire ce qu'ils voulaient".

Boateng avait fait appel à la justice pour ces allégations et a finalement gagné le procès cette année. Elle a bénéficié d'un désaveu dans les journaux, des excuses et d'une compensation financière. Mais pas avant que l'affaire n'ait été reportée 11 fois.

Elle n'a pas obtenu un siège cette année-là.

Elle a dû attendre quatre ans avant qu'elle n'ait finalement eu la chance de représenter la circonscription électorale de New Juaben, dans la région de l'Est, au parlement. En 2008, elle

a obtenu un siège en tant que députée et a servi pendant les quatre dernières années. Toutefois, elle n'a pas été désignée par le parti dans sa circonscription pour les élections de 2012 et ne se présentera pas pour un second mandat.

Mais le triomphe de Boateng en politique est une rareté ici. Et une organisation non gouvernementale (ONG) ghanéenne appelée Leadership et plaidoyer pour la femme en Afrique (LAWA)-Ghana a fait des recommandations pour un projet de loi sur la discrimination positive. Bien que les travaux vers la législation aient seulement commencé il y a quatre ans, avec le ministère de la Femme qui a créé le Comité de travail pour la loi sur la discrimination positive, une commission composée de quatre personnes chargée d'élaborer le projet de loi, en mai 2011.

Alors que le sous-comité n'a pas encore commencé la rédaction et le passage au crible des recommandations variées reçues, il travaille vers une zone de parité de genre où aucun sexe n'occupe plus de 60 pour cent des fonctions publiques ou politiques.

En 1995, la Plateforme d'action de Beijing sur l'égalité, le développement et la paix, des Nations Unies dont le Ghana est signataire, a recommandé un minimum de 30 pour cent de représentation féminine dans les postes de prise de décisions.

Jusqu'à-là, 37 pays à travers le monde ont atteint le marqueur des 30 pour cent de la Plateforme de Beijing pour la représentation féminine au parlement. Parmi ces pays, seuls trois ont réalisé l'exploit sans initiatives de discrimination positive.

"Nous espérons que lorsque nous aurons la loi sur la discrimination positive pour appuyer les politiques que nous avons, nous aurons la base pour obliger les partis politiques à soutenir les femmes", a déclaré Patience Opoku, principale chargée de programmes et directrice par intérim au ministère de la Femme du Ghana.

Le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda sont parmi les pays africains disposant de lois sur la discrimination positive. Ils ont chacun plus de 30 pour cent de représentation féminine au parlement. Le Rwanda vient en tête au niveau mondial avec 56,3 pour cent de représentation.

Mais au Ghana, plusieurs facteurs empêchent encore les femmes d'accéder aux postes de prise de décisions.

Lorsque Boateng a été candidate pour la première fois aux élections législatives en 1996, elle a affirmé que son plus grand obstacle était ses finances. "Je savais que j'avais besoin d'argent et je n'en avais pas", a-t-elle dit.

Cependant en 2004, lors de sa seconde tentative pour se présenter, elle était dans une meilleure position financière et a pu obtenir des prêts auprès des banques. Mais à ce moment, ses enfants avaient également terminé leur scolarité, et elle avait plus d'argent disponible.

Le Ghana est traditionnellement une société patriarcale. "Quand nous rentrons à la maison, on nous donne des rôles différents", a déclaré Hamida Harrison, directrice de la mobilisation de l'ONG Abantu. "Ces rôles ont entraîné cette relation de supériorité et d'infériorité".

Les femmes sont censées élever les enfants et ont moins d'opportunités pour l'enseignement supérieur et la promotion professionnelle.

"Les hommes ont de l'argent", a affirmé Gbedemah.

Au niveau primaire, les garçons et les filles sont équitablement représentés dans les écoles du Ghana. "Mais dès que nous arrivons au niveau supérieur, les garçons sont plus nombreux que les filles, presque trois garçons contre une fille", a déclaré Gbedemah. Elle a dit qu'une étude réalisée par 'ActionAid International' a constaté que la perception du public de l'éducation des filles, les travaux ménagers et les grossesses précoces sont autant de facteurs qui ont contribué à cette disparité.

Pour accroître le nombre de jeunes femmes dans les institutions supérieures du Ghana, une forme de discrimination positive est actuellement en place puisque les conditions d'admission des femmes restent inférieures à celles des hommes.

Elle souligne une longue histoire de discrimination positive au Ghana. Kwame Nkrumah, le premier président du Ghana, avait prévu 10 sièges aux femmes dans le parlement du pays au début des années 1960, bien que cette politique soit tombée en disgrâce après qu'il a été renversé par un coup d'Etat en 1966.

Par Jonathan Migneault Et Jamila Akweley Okertchiri